

- Contact
laurent.coutte@universite-paris-saclay.fr
florence.hulot@universite-paris-saclay.fr

Objectifs du parcours L3 Biologie des Organismes et Écologie

Objectifs du programme

Objectifs : Le L3 Biologie des Organismes et Écologie (BOE) a pour objectif de former les étudiant-es à la description et à l'analyse du fonctionnement des systèmes biologiques et écologiques. Ce parcours a un caractère très pluridisciplinaire (nombreuses UE au choix). Les enseignements proposés dans le L3 BOE apportent de solides connaissances et les savoir-faire essentiels dans les domaines de l'écologie (écophysiologie, écotoxicologie), de la biodiversité, de la physiologie animale et végétale, de la biologie moléculaire, de la biochimie et de la génétique des populations. La part importante accordée aux enseignements de type TD et TP permet aux étudiant(e)s de développer leurs capacités de raisonnement et d'analyse dans différentes situations en mobilisant les connaissances acquises lors des enseignements magistraux. Parallèlement, la réalisation de projets permet de développer progressivement une plus grande autonomie. Une initiation à la modélisation des systèmes biologiques et à la bioinformatique complète la formation.

Compétences à acquérir : Ce parcours vise l'acquisition de compétences communes à l'ensemble de la mention (voir descriptif mention).

Organisation des enseignements : Les unités d'enseignements (UE) disciplinaires sont regroupées dans 2 blocs de connaissances et compétences : 1 bloc « Spécialisation L3 BOE » (UE obligatoires ; tronc commun du parcours) et un bloc « Disciplines intégratives et Ouverture L3 BOE ». Ce dernier inclut un vaste panel d'UE au choix, notamment au 2^{ème} semestre. La richesse de l'offre proposée dans ce bloc permet aux étudiant(e)s de commencer à se spécialiser dans leur domaine de prédilection en vue de leur éventuelle poursuite d'études en Master et/ou de s'ouvrir à de nouveaux domaines. Un troisième bloc « Transverse et PPEI (projet personnel d'études et d'insertion) L3 BOE » regroupe les enseignements linguistiques et pré-professionnels (incluant une formation obligatoire à la conduite de projet au second semestre). Chaque bloc doit être acquis afin de valider l'année. Il est possible d'effectuer un stage facultatif conventionné en fin d'année dans un laboratoire français ou étranger.

Cursus : La L3 parcours BOE inclut 2 cursus : le cursus Général et le cursus Bio-Concours. Le cursus Bio-Concours comprend des enseignements préparatoires aux concours B-BIO/ENV des Écoles Nationales Supérieures d'Agronomie (ENSA) et Écoles Nationales Vétérinaires (ENV). Il n'est accessible qu'aux seuls étudiants ayant suivi le cursus Bio-Concours en L2. La poursuite de la préparation en L3 est soumise à sélection.

Poursuite d'études : À l'issue du L3 BOE, les étudiant(e)s peuvent poursuivre leur formation en intégrant des masters dans les domaines de l'écologie, de l'évolution, du comportement, de l'environnement et de l'écotoxicologie. En particulier, à l'Université Paris-Saclay, une poursuite d'étude est possible vers plusieurs Masters : Biodiversité, Écologie, Évolution (BEE) ; Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt (AETPF), Biologie Intégrative et Physiologie (BIP) ou encore Pollutions Chimiques et Gestion Environnementale (PCGE).

Public visé

Utilisant les bases acquises en première et deuxième années, la formation est ouverte aux étudiant(e)s ayant validé un L1 et L2 de Biologie. La formation est aussi ouverte aux étudiant(e)s issu(e)s de classes préparatoires BCPST ainsi qu'aux étudiant(e)s ayant obtenu un BTS ou un DUT dans le domaine de la Biologie (Admission sur dossier).